

États financiers du

**CONSEIL DE LA PREMIÈRE NATION
ABITIBIWINNI**

31 mars 2014



CONSEIL DE LA PREMIÈRE NATION ABITIBIWINNI

Table des matières

	<u>PAGE</u>
RESPONSABILITÉS DE LA DIRECTION RELATIVEMENT À LA PRÉSENTATION DE L'INFORMATION FINANCIÈRE	1
RAPPORT DE L'AUDITEUR INDÉPENDANT	2,3
ÉTATS FINANCIERS	
État consolidé des résultats	4,5
État consolidé du déficit cumulé	6
État consolidé de la situation financière	7
État consolidé de l'investissement net en immobilisations	8
État consolidé de la variation de la dette nette	9
État consolidé des flux de trésorerie	10
Notes complémentaires	11-30
AUTRES INFORMATIONS COMPLÉMENTAIRES	
Annexes 1 à 134 : États des revenus et des dépenses par projet classés par secteur d'activités	
Gouvernement - Annexes 1 à 3	31-34
Administration - Annexes 4 à 18	35-52
Développement des ressources humaines - Annexes 19 à 31	53-66
Éducation - Annexes 32 à 49	67-87
Santé - Annexes 50 à 70	88-110
Travaux publics - Annexes 71 à 85	111-128
Assistance sociale - Annexes 86 à 88	129-132
Développement économique - Annexes 89 à 93	133-138
Sécurité publique - Annexes 94 à 99	139-145
Habitation - Annexes 100 à 112	146-159
Culture, Patrimoine et Territoire - Annexes 113 à 120	160-168
Autres - Annexes 121 à 134	169-183
Annexe 135	
Sommaire des surplus (déficit) par types de revenus - A.A.D.N.C.	184

CONSEIL DE LA PREMIÈRE NATION ABITIBIWINNI

Responsabilités de la direction relativement à la présentation de l'information financière

Exercice terminé le 31 mars 2014

Les états financiers consolidés ci-joints du Conseil de la Première Nation Abitibiwinni (Conseil) et toute l'information figurant dans le présent rapport annuel relèvent de la direction et ont été approuvés par le Chef et par la direction des finances au nom du Conseil.

Les états financiers consolidés ont été préparés par la direction conformément aux Normes comptables canadiennes pour le secteur public. Les états financiers consolidés ne sont pas précis puisqu'ils comprennent certains montants fondés sur des chiffres estimatifs et des jugements. Lorsqu'il existe d'autres méthodes comptables, la direction choisit celles qu'elle juge les plus pertinentes dans les circonstances, de sorte que les états financiers consolidés soient présentés fidèlement, dans tous leurs aspect significatifs.

Le Conseil tient des systèmes de comptabilité interne et des contrôles administratifs de haute qualité, moyennant des frais raisonnables. Ces systèmes sont conçus pour procurer une certitude raisonnable que l'information financière est pertinente, fiable et exacte, et que les actifs du Conseil sont bien comptabilisés et suffisamment protégés.

Il incombe au Conseil de faire en sorte que la direction s'acquitte de ses obligations pour la présentation de l'information financière, ainsi que d'examiner et d'approuver les états financiers consolidés.

Le Chef et le Conseil exercent leurs responsabilités envers les états financiers consolidés par le biais du quorum des membres du Conseil. Le Chef et les conseillers se réunissent avec les auditeurs pour examiner les états financiers consolidés et le rapport de l'auditeur indépendant.

Les états financiers consolidés ont été audités par Deloitte S.E.N.C.R.L./s.r.l. selon les normes d'audit généralement reconnues du Canada au nom des membres. Deloitte S.E.N.C.R.L./s.r.l. a entièrement et librement accès au Conseil.

Pour : Le Conseil de la Première Nation Abitibiwinni



>

Rapport de l'auditeur indépendant

Tél. : 18197328273
Téléc. : 18197329143
www.deloitte.ca

Au Chef et conseillers du
Conseil de la Première Nation Abitibiwinni

Nous avons effectué l'audit des états financiers consolidés ci-joints du Conseil de la Première Nation Abitibiwinni qui comprennent l'état consolidé de la situation financière au 31 mars 2014, ainsi que les états consolidés des résultats, du déficit cumulé, de l'investissement net en immobilisations, de la variation de la dette nette et des flux de trésorerie pour l'exercice terminé à cette date, ainsi qu'un résumé des principales méthodes comptables et d'autres informations explicatives.

Responsabilité de la direction pour les états financiers consolidés

La direction est responsable de la préparation et de la présentation fidèle de ces états financiers consolidés conformément aux Normes comptables canadiennes pour le secteur public, ainsi que du contrôle interne qu'elle considère comme nécessaire pour permettre la préparation d'états financiers consolidés exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs.

Responsabilité de l'auditeur

Notre responsabilité consiste à exprimer une opinion sur les états financiers consolidés, sur la base de notre audit. Nous avons effectué notre audit selon les normes d'audit généralement reconnues du Canada. Ces normes requièrent que nous nous conformions aux règles de déontologie et que nous planifiions et réalisions l'audit de façon à obtenir l'assurance raisonnable que les états financiers ne comportent pas d'anomalies significatives.

Un audit implique la mise en œuvre de procédures en vue de recueillir des éléments probants concernant les montants et les informations fournis dans les états financiers consolidés. Le choix des procédures relève du jugement de l'auditeur, et notamment de son évaluation des risques que les états financiers consolidés comportent des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs. Dans l'évaluation de ces risques, l'auditeur prend en considération le contrôle interne de l'entité portant sur la préparation et la présentation fidèle des états financiers consolidés afin de concevoir des procédures d'audit appropriées aux circonstances, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne de l'entité. Un audit comporte également l'appréciation du caractère approprié des méthodes comptables retenues et du caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, de même que l'appréciation de la présentation d'ensemble des états financiers consolidés.

Nous estimons que les éléments probants que nous avons obtenus sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion d'audit.

Fondement de l'opinion avec réserve

En raison de problèmes de fiabilité des informations comptables de la filiale, nous n'avons pu auditer la quote-part du Conseil de la Première Nation dans les résultats déficitaires de la filiale au montant de 6 930 \$ pour l'exercice terminé le 31 mars 2013. De plus, nous n'avons pu déterminer si certains redressements auraient dû être apportés à la quote-part dans les résultats de la filiale, au placement dans une filiale et à l'excédent des pertes nettes accumulées au 31 mars 2013. Nous avons exprimé par conséquent une opinion d'audit modifiée sur les états financiers de l'exercice terminé le 31 mars 2013, en raison des incidences possibles de cette limitation de l'étendue des travaux.

Opinion avec réserve

À notre avis, à l'exception des incidences du problème décrit dans le paragraphe "Fondement de l'opinion avec réserve", les états financiers consolidés donnent, dans tous leurs aspects significatifs, une image fidèle de la situation financière du Conseil de la Première Nation Abitibiwinni au 31 mars 2014, ainsi que des états consolidés du déficit cumulé, de l'investissement net en immobilisations, de la variation de la dette nette et des flux de trésorerie pour l'exercice terminé à cette date, conformément aux Normes comptables canadiennes pour le secteur public.

Observations

Sans pour autant modifier notre opinion, nous attirons l'attention sur le fait que le Conseil de la Première Nation Abitibiwinni inclut dans ses états financiers consolidés certaines informations financières qui ne sont pas exigées selon les Normes comptables canadiennes pour le secteur public. Ces informations sont établies conformément aux exigences des Affaires autochtones et Développement du Nord Canada (A.A.D.N.C.) et sont présentées aux pages 31 à 184.

Deloitte S.E.N.C.R.L. /S.H.I. ¹

Le 29 juillet 2014

¹ CPA auditeur, CA, permis de comptabilité publique n° A112314

CONSEIL DE LA PREMIÈRE NATION ABITIBIWINNI

Etat consolidé des résultats

Exercice terminé le 31 mars 2014

	2014 \$	2013 \$
REVENUS		
A.A.D.N.C. - Lettre de revue	(96 246)	8 238
A.A.D.N.C. - Contribution globale	4 072 157	3 997 752
A.A.D.N.C. - Contributions préétablies	549 213	389 233
A.A.D.N.C. - Contributions fixes	174 396	100 528
A.A.D.N.C. - (Récupération)	(89 492)	(32 624)
A.A.D.N.C. - Surplus à rembourser	(99 444)	(5 547)
Avenir d'enfants - (Récupération)	(16 060)	-
Centre jeunesse de l'Abitibi-Témiscamingue	226 954	345 237
Commission scolaire Harricana	8 000	8 000
Conseil en Éducation des Premières Nations	652 517	582 956
Conseil en Éducation des Premières Nations - (Récupération)	(14 589)	(4 410)
Contributions des usagers	-	41 480
Déneigement	825	15 080
D.R.H.A.K.	176 714	168 560
D.R.H.A.K. - (Récupération)	(1 422)	-
Gendarmerie royale du Canada	78 009	-
Inscriptions et commandites	87 885	79 990
Location	15 348	12 981
Mamu Sibi Construction	64 783	-
Ministère de la Culture et des Communications du Québec	40 000	10 000
Ministère des Ressources naturelles et de la Faune	132 000	124 000
Ministère du Conseil exécutif	1 500	-
Revenus CSSSPNQL	57 767	-
Revenus de loyers	428 216	427 697
Revenus de loyers excédentaires	-	4 957
Revenus d'administration	361 156	430 037
Revenus de bingo	48 984	47 070
Revenus d'emprunts	1 026 635	-
Revenus d'intérêts et variation nette de la valeur des placements	156 120	45 438
Revenus divers	152 262	208 637
Revenus de vente de publicité	16 825	23 958
Santé Canada	1 518 026	1 500 716
Santé Canada - (Récupération)	(56 391)	-
Santé Canada - Surplus à rembourser	(45 354)	(17 179)
Santé Canada - Déficit recouvré	37 380	-
Secrétariat aux affaires autochtones	85 832	32 316
Société canadienne d'hypothèques et de logement	372 511	348 151
SPPCC et Sécurité publique du Québec	440 293	335 555
Revenus reportés de l'année précédente	522 456	577 831
Revenus reportés à l'année suivante	(408 977)	(522 456)
Transfert aux acquisitions d'immobilisations	(1 927 492)	(580 811)
Vente de biens	4 358 508	-
	13 107 805	8 703 371

CONSEIL DE LA PREMIÈRE NATION ABITIBIWINNI
Etat consolidé des résultats

Exercice terminé le 31 mars 2014

	2014	2013
	\$	\$
DÉPENSES		
Gouvernement	473 147	481 698
Administration	1 202 147	1 034 965
Développement des ressources humaines	215 366	140 823
Éducation	2 249 535	2 144 589
Santé	1 887 819	1 633 161
Travaux publics	947 255	1 070 882
Assistance sociale	844 241	927 838
Développement économique	185 071	197 200
Sécurité publique	490 907	415 955
Habitation	969 395	1 053 290
Culture, Patrimoine et Territoire	273 890	394 560
Autres	5 037 862	426 670
	14 776 635	9 921 631
PERTE AVANT QUOTE-PART DES PERTES DE LA FILIALE	(1 668 830)	(1 218 260)
QUOTE-PART DES PERTES DE LA FILIALE	-	(6 930)
PERTE NETTE	(1 668 830)	(1 225 190)

Les notes complémentaires font partie intégrante des états financiers consolidés.

CONSEIL DE LA PREMIÈRE NATION ABITIBIWINNI

État consolidé du déficit cumulé

Exercice terminé le 31 mars 2014

	2014	2013
	\$	\$
SOLDE AU DÉBUT DÉJÀ ÉTABLI	(372 613)	(182 998)
PERTE NETTE	(1 668 830)	(1 225 190)
	(2 041 443)	(1 408 188)
AFFECTATION PROVENANT DE LA RÉSERVE D'IMMOBILISATIONS	33 685	47 698
AJUSTEMENT DÛ À LA CONSOLIDATION DE LA FILIALE	(47 122)	-
AJUSTEMENT DES FONDS RÉSERVÉS - ARTICLE 95	93 544	(35 496)
TRANSFERT À L'ÉTAT DE L'INVESTISSEMENT NET EN IMMOBILISATIONS - AMORTISSEMENT	1 056 615	1 023 373
	1 136 722	1 035 575
SOLDE À LA FIN	(904 721)	(372 613)

Les notes complémentaires font partie intégrante des états financiers consolidés.

CONSEIL DE LA PREMIÈRE NATION ABITIBIWINNI
État consolidé de la situation financière
au 31 mars 2014

	2014	2013
	\$	\$
ACTIFS FINANCIERS		
Placements temporaires (juste valeur 618 397 \$ en 2013)	-	618 397
Débiteurs (note 3)	2 719 274	2 142 868
Stocks	114 257	-
Placements (note 4)	860 000	60 000
Placement dans une entité contrôlée (note 5)	-	481 578
Encaisse et dépôts assujettis à des restrictions (note 6)	1 042 787	1 070 903
	4 736 318	4 373 746
PASSIFS FINANCIERS		
Découvert bancaire	1 048 493	1 093 560
Emprunt bancaire (note 11)	659 564	340 000
Créditeurs et charges à payer	1 207 640	764 550
Revenus reportés (note 12)	408 977	522 456
Contributions à rembourser (note 8)	224 529	88 225
Fonds inutilisés à long terme	102 097	-
Dette à long terme (note 13)	3 791 500	2 761 715
	7 442 800	5 570 506
DETTE NETTE	(2 706 482)	(1 196 760)
ACTIFS NON FINANCIERS		
Frais payés d'avance	62 630	112 257
Immobilisations corporelles (note 7)	18 624 180	17 706 179
	18 686 810	17 818 436
EXCÉDENT CUMULÉ (note 9)	15 980 328	16 621 676

Éventualités (note 20)

Les notes complémentaires font partie intégrante des états financiers consolidés.

APPROUVÉ PAR LE CHEF ET LES CONSEILLERS

CONSEIL DE LA PREMIÈRE NATION ABITIBIWINNI

État consolidé de l'investissement net en immobilisations

Exercice terminé le 31 mars 2014

	2014	2013
	\$	\$
INVESTISSEMENT NET EN IMMOBILISATIONS AU DÉBUT	14 994 466	15 298 781

VARIATION DE L'INVESTISSEMENT NET EN IMMOBILISATIONS

Plus :

Ajustement dû à la consolidation de la filiale	47 122	-
Acquisition d'immobilisations	1 927 492	580 811
Remboursement de la dette à long terme	230 403	235 590
Remboursement de la dette P.A.R.E.L.	14 795	22 657
	2 219 812	839 058

Moins :

Produit d'emprunts à long terme	1 210 635	120 000
Amortissement des immobilisations	1 056 615	1 023 373
	2 267 250	1 143 373
INVESTISSEMENT NET EN IMMOBILISATIONS À LA FIN	14 947 028	14 994 466

Les notes complémentaires font partie intégrante des états financiers consolidés.

CONSEIL DE LA PREMIÈRE NATION ABITIBIWINNI

État consolidé de la variation de la dette nette

Exercice terminé le 31 mars 2014

	2014	2013
	\$	\$
PERTE NETTE	(1 668 830)	(1 225 190)
VARIATION DES IMMOBILISATIONS		
Acquisition d'immobilisations	(1 927 492)	(580 811)
Amortissement des immobilisations	1 056 615	1 023 373
	(870 877)	442 562
VARIATION DES AUTRES ACTIFS NON FINANCIERS		
Variation des frais payés d'avance	49 623	(68 500)
VARIATION DES SURPLUS ET RÉSERVES		
Variation des surplus et réserves	(36 449)	98 614
Variation du surplus en fiducie	8 333	9 856
Financement des investissements par le surplus en immobilisations	962 056	719 058
Ajustement dû à la consolidation de la filiale	(47 122)	-
Ajustements aux années antérieures	93 544	(35 496)
	980 362	792 032
VARIATION DE LA DETTE NETTE	(1 509 722)	(59 096)
DETTE NETTE AU DÉBUT	(1 196 760)	(1 137 664)
DETTE NETTE À LA FIN	(2 706 482)	(1 196 760)

Les notes complémentaires font partie intégrante des états financiers consolidés.

CONSEIL DE LA PREMIÈRE NATION ABITIBIWINNI

État consolidé des flux de trésorerie

Exercice terminé le 31 mars 2014

	2014	2013
	\$	\$
ACTIVITÉS D'EXPLOITATION		
Perte nette	(1 668 830)	(1 225 190)
Éléments sans effet sur la trésorerie :		
Quote-part des pertes de la filiale	-	6 930
Amortissement des immobilisations	1 056 615	1 023 373
Perte de valeur sur achalandage	23 702	-
	(588 513)	(194 887)
Variation des éléments hors caisse du fonds de roulement d'exploitation (note 15)	(175 121)	(402 464)
	(763 634)	(597 351)
ACTIVITÉS D'INVESTISSEMENT		
Ajustement dû à la consolidation de la filiale	(47 122)	-
Variation des placements	(342 124)	-
Variation de l'encaisse et dépôts assujettis à des restrictions	28 116	(108 469)
Variation des placements dans la filiale	-	243 740
Acquisition d'immobilisations corporelles	(1 927 492)	(580 811)
	(2 288 622)	(445 540)
ACTIVITÉS DE FINANCEMENT		
Ajustement des fonds réservés (Article 95)	93 544	(35 496)
Variation du surplus en fiducie	8 333	9 856
Variation des subventions excédentaires (Article 95)	(3 765)	-
Variation de la réserve de remplacement (Article 95)	(55 069)	89 851
Variation de l'emprunt bancaire	319 564	(10 000)
Variation du surplus d'opérations réservé (Article 95)	22 385	8 763
Financement des investissements par le surplus en immobilisations	962 056	719 058
Variation des fonds inutilisés à long terme	102 097	-
Financement à long terme	1 302 582	120 000
Remboursement de la dette à long terme	(272 801)	(258 245)
	2 478 926	643 787
DIMINUTION NETTE DE TRÉSORERIE ET DES ÉQUIVALENTS DE TRÉSORERIE		
TRÉSORERIE ET ÉQUIVALENTS DE TRÉSORERIE AU DÉBUT	(573 330)	(399 104)
TRÉSORERIE ET ÉQUIVALENTS DE TRÉSORERIE À LA FIN	(1 048 493)	(475 163)

Les notes complémentaires font partie intégrante des états financiers consolidés.

La trésorerie et équivalents de trésorerie se composent du découvert bancaire et des placements temporaires.

Renseignements complémentaires (note 15)

CONSEIL DE LA PREMIÈRE NATION ABITIBIWINNI

Notes complémentaires

Exercice terminé le 31 mars 2014

1. DESCRIPTION DE L'ORGANISME

La Première Nation est une entité légale non incorporée tel que défini dans la Loi sur les Indiens. Un conseil des Premières Nations est considéré comme un gouvernement local composé d'un Chef et d'au moins deux conseillers qui sont choisis par voie d'élection ou selon les coutumes de la Première Nation pour exécuter les fonctions se rattachant à un gouvernement.

2. MÉTHODES COMPTABLES

Changements dans les méthodes comptables

Le 1er avril 2013, la Première Nation Abitibiwinni a adopté les recommandations de la nouvelle norme comptable PS 3410, Transferts gouvernementaux. Cette nouvelle norme exige que les transferts gouvernementaux soient comptabilisés à titre de produits dans l'année où les transferts sont autorisés par le cédant et que les critères d'admissibilité ont été respectés, à moins que les dispositions de transfert donnent lieu à une obligation qui répond à la définition d'un passif. La Première Nation a déterminé que l'application rétroactive de la norme n'a pas d'incidence sur la présentation de ses états financiers consolidés.

La Première Nation a modifié les méthodes comptables relatives à la comptabilisation de l'entité contrôlée puisque cette entité est devenue entièrement dépendante de la Première Nation d'un point de vue financier, puisqu'elle n'a pas démontré sa capacité à devenir rentable. En conséquence, et en accord avec la norme comptable du secteur public PS 3070, la Première Nation a commencé à consolider les états financiers de sa filiale à compter du 1er avril 2013. Le changement de méthode comptable a été appliqué de façon prospective comme l'exigent les normes comptables du secteur public.

Méthodes comptables

Les états financiers consolidés ont été préparés conformément aux Normes comptables canadiennes pour le secteur public applicables aux gouvernements locaux et émis par le Conseil sur la comptabilité dans le secteur public de CPA Canada.

Les principes de la comptabilité par fonds ont été utilisés dans la préparation de ces états financiers consolidés conformément aux Normes comptables canadiennes pour le secteur public. Les comptes sont classés dans les fonds conformément aux exigences spécifiées, activités et objectifs. La méthode de comptabilité d'exercice est suivie pour la constatation des revenus et dépenses.

CONSEIL DE LA PREMIÈRE NATION ABITIBIWINNI

Notes complémentaires

Exercice terminé le 31 mars 2014

2. MÉTHODES COMPTABLES (suite)

Périmètre de consolidation

Les états financiers consolidés comprennent les comptes de la Première Nation ainsi que ceux de sa filiale détenue à 76 %, Gazonord inc. Étant donné que la Première Nation a le pouvoir d'orienter les politiques financières et administratives, la filiale a été consolidée à 100%.

Investissement net en immobilisations

L'investissement net en immobilisations est composé de toutes les immobilisations comptabilisées au coût. L'amortissement est calculé à compter de leur mise en service en fonction de leur durée de vie utile selon les méthodes, sur la durée et aux taux suivants :

Bâtiments communautaires	Dégressif	2,5%
Maisons résidentielles	Linéaire	25 ans
Matériel roulant	Dégressif	10 à 20 %
Mobilier et équipement	Dégressif	20%
Réseau routier	Dégressif	5%
Systèmes sanitaires	Dégressif	2,5%

Produits

Les produits sont enregistrés dans la période spécifiquement prévue selon les ententes de financement avec les différentes agences gouvernementales et autres organismes. Le financement reçu d'avance aux dépenses encourues est reporté à l'année suivante. Les produits sont constatés lorsqu'il existe des preuves convaincantes de l'existence d'un accord, que le prix est déterminé ou déterminable et que l'encaissement est raisonnablement assuré.

CONSEIL DE LA PREMIÈRE NATION ABITIBIWINNI

Notes complémentaires

Exercice terminé le 31 mars 2014

2. MÉTHODES COMPTABLES (suite)

Utilisation d'estimations

Dans le cadre de la préparation des états financiers consolidés, conformément aux Normes comptables canadiennes pour le secteur public, la direction doit établir des estimations et des hypothèses qui ont une incidence sur les montants des actifs et des passifs présentés et sur la présentation des actifs et des passifs éventuels à la date des états financiers consolidés, ainsi que sur les montants des produits d'exploitation et des charges constatés au cours de la période visée par les états financiers consolidés. Parmi les principales composantes des états financiers consolidés exigeant de la direction qu'elle établisse des estimations figurent la provision pour créances douteuses à l'égard des débiteurs, le coût et la valeur nette de réalisation des stocks, les durées de vie utile des actifs à long terme, la juste valeur de certains instruments financiers, et les passifs dans le cadre des éventualités juridiques. Les résultats réels pourraient varier par rapport à ces estimations.

Remboursements en capital et intérêts

Les remboursements en capital et intérêts sur la dette à long terme sont considérés comme des charges dans les projets d'opération de logement alors que le loyer chargé aux locataires par le Conseil de la Première Nation Abitibiwinni et les subventions provenant de la Société canadienne d'hypothèques et de logement (SCHL) sont traités comme des produits dans ce même compte.

Produits et charges relatifs à l'acquisition d'immobilisations

Les produits et charges relatifs à l'acquisition d'immobilisations sont comptabilisés dans l'état consolidé de l'investissement net en immobilisations lorsque les dépenses sont engagées, à condition que la Première Nation réponde aux critères d'admissibilité.

Stocks

Les stocks sont évalués au moindre du coût et de la valeur nette de réalisation. Le coût est déterminé selon la méthode du premier entré, premier sorti. La valeur nette de réalisation représente le prix de vente estimé pour les stocks, diminué des coûts estimés nécessaires pour réaliser la vente.

Placements

Les placements sont comptabilisés au coût d'acquisition.

CONSEIL DE LA PREMIÈRE NATION ABITIBIWINNI

Notes complémentaires

Exercice terminé le 31 mars 2014

2. MÉTHODES COMPTABLES (suite)

Placements dans une entité contrôlée

Les placements dans une entité contrôlée sont enregistrés selon la méthode modifiée de la comptabilisation à la valeur de consolidation à moins que l'entité contrôlée devienne entièrement dépendante de la Première Nation d'un point de vue financier. Lorsqu'une entité contrôlée devient dépendante d'un point de vue financier, elle est consolidée dans les états financiers de la Première Nation.

Régime de retraite

Le coût des prestations au titre du régime de retraite à prestations déterminées correspond à la dépense de retraite.

Le régime de retraite est un régime multi-employeurs à prestations déterminées et est comptabilisé à ce titre comme un régime à cotisations déterminées.

Emprunts

Les emprunts assortis de conditions avantageuses sont présentés à la valeur nominale, diminués du montant de la subvention.

Produits à la cession d'immobilisations corporelles

Les produits à la cession d'immobilisations corporelles et d'immobilisations destinées à la vente sont enregistrés dans l'investissement net en immobilisations.

CONSEIL DE LA PREMIÈRE NATION ABITIBIWINNI

Notes complémentaires

Exercice terminé le 31 mars 2014

3. DÉBITEURS

	2014	2013
	\$	\$
À recevoir des A.A.D.N.C.	127 213	27 784
À recevoir du D.R.H.A.K.	63 663	139 834
À recevoir du Centre jeunesse de l'Abitibi-Témiscamingue	1 199	122 409
À recevoir du Conseil en Éducation des Premières Nations	65 092	61 206
À recevoir du CPE Mokaam	-	1 600
À recevoir de la Gendarmerie royale du Canada	30 062	3 557
À recevoir de la Société canadienne d'hypothèques et de logement	198 317	137 719
À recevoir du Ministère de la Culture et des Communications	7 500	-
À recevoir du programme forestier	136 889	110 889
À recevoir de Santé Canada	-	175 363
À recevoir du Secrétariat aux affaires autochtones	145 211	199 504
Loyers à recevoir - Article 95	455 067	448 972
Loyers à recevoir - autres	432 982	298 089
Taxes de vente à recevoir	492 786	107 575
Autres comptes à recevoir	703 159	473 733
Autres débiteurs	25 500	-
	2 884 640	2 308 234
Provision pour créances douteuses	(165 366)	(165 366)
	2 719 274	2 142 868

4. PLACEMENTS

	2014	2013
	\$	\$
CFOR inc., détenue à 33 1/3 %		
55 actions ordinaires	60 000	60 000
Certificats de placements garantis	800 000	-
	860 000	60 000

CONSEIL DE LA PREMIÈRE NATION ABITIBIWINNI

Notes complémentaires

Exercice terminé le 31 mars 2014

5. PLACEMENT DANS UNE ENTITÉE CONTRÔLÉE

	2014	2013
	\$	\$
Gazonord inc., filiale détenue à 76 %		
76 actions ordinaires	-	23 802
Avance à recevoir	-	1 520 719
Excédent des pertes nettes accumulées sur le coût du placement	-	(1 062 943)
	-	481 578

Vous trouverez ci-dessous le sommaire des états financiers de Gazonord inc. en date du 31 mars 2013 :

	2014	2013
	\$	\$
Bilan		
Actif à court terme	-	571 403
Immobilisations corporelles	-	47 122
Passif à court terme	-	94 067
Passif à long terme	-	1 587 349
Capitaux propres	-	(1 062 991)
Résultats		
Revenus	-	3 774 276
Dépenses	-	3 781 206
Perte nette	-	(6 930)
Quote-part du Conseil de la Première Nation Abitibiwinni	-	(6 930)

6. ENCAISSE ET DÉPÔTS ASSUJETTIS À DES RESTRICTIONS

	2014	2013
	\$	\$
Surplus en fiducie	337 391	329 058
Fonds de subventions excédentaires	23 735	27 500
Réserve de remplacement (Article 95) (note 17)	564 874	619 943
Surplus d'opérations réservé	116 787	94 402
	1 042 787	1 070 903

CONSEIL DE LA PREMIÈRE NATION ABITIBIWINNI

Notes complémentaires

Exercice terminé le 31 mars 2014

7. IMMOBILISATIONS CORPORELLES

	Coût \$	Amortissement cumulé \$	Valeur nette	
			2014 \$	2013 \$
Bâtiments communautaires	11 227 127	5 374 480	5 852 647	6 112 571
Immobilisations en cours	1 577 459	-	1 577 459	196 509
Maisons résidentielles	13 305 945	8 020 093	5 285 852	5 362 138
Matériel roulant	1 000 897	637 499	363 398	342 887
Mobilier et équipement	3 047 210	2 471 270	575 940	599 012
Réseau routier	1 509 936	799 771	710 165	711 166
Systèmes sanitaires	5 480 846	1 222 127	4 258 719	4 381 896
	37 149 420	18 525 240	18 624 180	17 706 179

8. CONTRIBUTIONS À REMBOURSER

	2014 \$	2013 \$
A.A.D.N.C.	206 392	31 741
Santé Canada	18 137	56 484
	224 529	88 225

9. EXCÉDENT CUMULÉ

	2014 \$	2013 \$
Surplus d'opérations réservé	116 787	94 402
Surplus en immobilisations	14 947 028	14 994 466
Surplus en fiducie	337 391	329 059
Réserves pour acquisition d'immobilisations (note 10)	895 234	928 919
Réserve de remplacement (Article 95) (note 17)	564 874	619 943
Fonds de subventions excédentaires (Article 95) (note 16)	23 735	27 500
Déficit cumulé	(904 721)	(372 613)
	15 980 328	16 621 676

CONSEIL DE LA PREMIÈRE NATION ABITIBIWINNI

Notes complémentaires

Exercice terminé le 31 mars 2014

10. RÉSERVES POUR ACQUISITION D'IMMOBILISATIONS

	2014	2013
	\$	\$
Provision - Activités étudiantes	15 750	15 750
Provision - Assurance responsabilité dirigeants	22 000	22 000
Provision de remplacement - Biens forestiers	46 632	46 632
Provision - Entrepôt	4 050	4 050
Réserve viabilisation de terrains	168 000	168 000
Réserve de remplacement - Salle Minawasi	41 300	41 300
Réserve de remplacement - Ameublement SDEA	12 000	12 000
Réserve de subventions excédentaires	118 196	118 196
Réserve de remplacement - Biens de santé	187 922	187 922
Réserve de remplacement - Transport médical	-	9 600
Réserve de remplacement - Poste de police	-	24 085
Provision - Camion	14 127	14 127
Provision - Pépine	151 450	151 450
Provision de remplacement - Centre culturel	20 142	20 142
Provision de remplacement - Construction de résidences	35	35
Provision de remplacement - Garderie	950	950
Provision de remplacement - Rénovation de résidences	26 539	26 539
Provision - Complexe administratif	55 141	55 141
Provision de remplacement - Église	11 000	11 000
	895 234	928 919

11. EMPRUNT BANCAIRE

L'emprunt bancaire, au taux préférentiel (3 % au 31 mars 2014) plus 0,75 %, disponible jusqu'à concurrence de 350 000 \$, est garanti par une hypothèque mobilière sur les créances. Au 31 mars 2014, un montant de 290 000 \$ était utilisé (340 000 \$ en 2013). Au 7 avril 2014, cet emprunt bancaire a été entièrement remboursé et fermé.

L'emprunt bancaire, au taux préférentiel (3 % au 31 mars 2014) plus 0,75 %, disponible jusqu'à concurrence de 700 000 \$, est garanti par une hypothèque mobilière sur l'universalité des biens et sur un placement garanti. Au 31 mars 2014, un montant de 369 564 \$ était utilisé (aucun en 2013). La date du prochain renouvellement est le 31 octobre 2014.

CONSEIL DE LA PREMIÈRE NATION ABITIBIWINNI

Notes complémentaires

Exercice terminé le 31 mars 2014

12. REVENUS REPORTÉS

	2014	2013
	\$	\$
D.R.H.A.K. - Conseillers en projets spéciaux	-	42 333
Évaluation des services éducatifs	36 603	-
Gestion du Centre de Santé Pikogan	-	7 381
Programme prévention suicide	426	288
Programme Syndrome Alcoolisme Fœtal	-	4 718
Projet Avenir d'enfants	49 476	26 067
Projet Rétablissement bâtiment biodisque	-	89 492
Service de première ligne - Services sociaux (implantation)	322 472	352 177
	408 977	522 456

CONSEIL DE LA PREMIÈRE NATION ABITIBIWINNI
Notes complémentaires
Exercice terminé le 31 mars 2014

13. DETTE À LONG TERME

	2014	2013
	\$	\$
Emprunt, 2,00 %, garanti par A.A.D.N.C., remboursable jusqu'en 2035 par mensualités de 562 \$, intérêts compris	118 714	120 000
Emprunt, 3,13 %, garanti par A.A.D.N.C., remboursable jusqu'en 2036 par mensualités de 1 659 \$, intérêts compris	306 209	316 416
Emprunt, taux préférentiel (3 % au 31 mars 2014) plus 1,25 % garanti par des placements, remboursable jusqu'en 2034 par mensualités de 5 833 \$	1 026 635	-
Emprunt, 1,65 %, garanti par A.A.D.N.C., remboursable jusqu'en 2031 par mensualités de 978 \$, intérêts compris	165 725	174 654
Emprunt, 3,56 %, garanti par A.A.D.N.C., remboursable jusqu'en 2024 par mensualités de 1 723 \$, intérêts compris	192 005	211 917
Emprunt, 2,61 %, garanti par A.A.D.N.C., remboursable jusqu'en 2028 par mensualités de 278 \$, intérêts compris	37 744	40 067
Emprunt, 2,61 %, garanti par A.A.D.N.C., remboursable jusqu'en 2030 par mensualités de 522 \$, intérêts compris	79 508	83 649
Emprunt, 2,15 %, garanti par A.A.D.N.C., remboursable jusqu'en 2038 par mensualités de 844 \$, intérêts compris	184 000	-
Emprunts, 1,64 à 5,39 %, garantis par A.A.D.N.C., remboursables jusqu'en 2014 à 2034 par mensualités de 291 \$ à 2 473 \$, intérêts compris	1 063 700	1 194 634
Emprunt, 4,39 %, garanti par A.A.D.N.C., remboursable jusqu'en 2018 par mensualités de 377 \$, intérêts compris	16 277	20 008
Emprunt à la Société canadienne d'hypothèques et de logement (P.A.R.E.L.) *	20 267	35 062
À reporter	3 210 784	2 196 407

CONSEIL DE LA PREMIÈRE NATION ABITIBIWINNI

Notes complémentaires

Exercice terminé le 31 mars 2014

13. DETTE À LONG TERME (suite)

	2014	2013
	\$	\$
Solde reporté	3 210 784	2 196 407
Emprunt, 2,69 %, garanti par A.A.D.N.C., remboursable jusqu'en 2022 par mensualités de 939 \$, intérêts compris	72 600	81 786
Emprunt, taux préférentiel (3 % au 31 mars 2014) plus 1 %	-	10 000
Emprunt, 5,24 %, garanti par A.A.D.N.C., remboursable jusqu'en 2018 par mensualités de 246 \$, intérêts compris	9 209	11 610
Emprunt, 4,39 %, garanti par A.A.D.N.C., remboursable jusqu'en 2018 par mensualités de 363 \$, intérêts compris	15 644	19 230
Emprunt, 5,24 %, garanti par A.A.D.N.C., remboursable jusqu'en 2019 par mensualités de 406 \$, intérêts compris	21 129	24 753
Emprunt, 5,24 %, garanti par A.A.D.N.C., remboursable jusqu'en 2019 par mensualités de 429 \$, intérêts compris	22 321	26 149
Emprunt, 1,80 %, garanti par A.A.D.N.C., remboursable jusqu'en 2030 par mensualités de 459 \$, intérêts compris	74 528	78 662
Emprunt, 1,80 %, garanti par A.A.D.N.C., remboursable jusqu'en 2030 par mensualités de 949 \$, intérêts compris	153 939	162 478
Emprunt, 7,2 %, garanti par une hypothèque mobilière sur l'universalité des biens ainsi qu'un cautionnement et une subordination de créances du Conseil de la Première Nation Abitibiwinni, remboursable jusqu'en 2017 par des mensualités de 2 598 \$, intérêts compris	64 348	-
À reporter	3 644 502	2 611 075

CONSEIL DE LA PREMIÈRE NATION ABITIBIWINNI

Notes complémentaires

Exercice terminé le 31 mars 2014

13. DETTE À LONG TERME (suite)

	2014	2013
	\$	\$
Solde reporté	3 644 502	2 611 075
Emprunt, 1,53 %, garanti par A.A.D.N.C., remboursable jusqu'en 2038 par mensualités de 407 \$, intérêts compris	96 998	100 640
<u>Emprunt de fonds de bande, sans modalité de remboursement</u>	<u>50 000</u>	50 000
	3 791 500	2 761 715
<u>Tranche de la dette à long terme échéant à moins d'un an</u>	<u>(294 810)</u>	(254 194)
	3 496 690	2 507 521

Les versements de capital requis au cours des cinq prochains exercices sont de :

	\$
2015	294 810
2016	233 981
2017	213 249
2018	184 314
2019	168 360

* Sous ce programme, une entente a été conclue entre le Conseil de la Première Nation Abitibiwinni et la Société canadienne d'hypothèques et de logement concernant une contribution pour les rénovations majeures pour les maisons sur la réserve.

Si toutes les conditions de l'entente sont respectées par le Conseil de la Première Nation Abitibiwinni, l'emprunt sera amorti sur une base linéaire de 5 ans par des remises gracieuses. Si les conditions ne sont pas respectées, le solde dû sur la balance du prêt devra faire l'objet d'un remboursement selon les normes habituelles (sujet à une charge d'intérêts).

CONSEIL DE LA PREMIÈRE NATION ABITIBIWINNI

Notes complémentaires

Exercice terminé le 31 mars 2014

14. DÉFICIT

Les déficits, tels que présentés en date du 31 mars 2014, ne tiennent pas compte des redressements possibles à la suite de la revue et de l'analyse des états financiers par les Affaires autochtones et Développement du Nord Canada (A.A.D.N.C.), de Santé Canada et de la Société canadienne d'hypothèques et de logement (SCHL). Tout ajustement résultant de ces analyses sera inscrit dans l'année en cours tel qu'indiqué par A.A.D.N.C.

15. RENSEIGNEMENTS COMPLÉMENTAIRES À L'ÉTAT DES FLUX DE TRÉSORERIE

	2014	2013
	\$	\$
Variation des éléments hors caisse du fonds de roulement d'exploitation		
Débiteurs	(576 406)	(216 271)
Stocks	(114 257)	-
Frais payés d'avance	49 627	(68 501)
Créditeurs et charges à payer	443 090	(99 540)
Revenus reportés	(113 479)	(55 375)
Contributions à rembourser	136 304	37 223
	(175 121)	(402 464)

Autres renseignements

Intérêts payés	77 919	82 123
----------------	--------	--------

CONSEIL DE LA PREMIÈRE NATION ABITIBIWINNI

Notes complémentaires

Exercice terminé le 31 mars 2014

16. FONDS DE SUBVENTIONS EXCÉDENTAIRES (ARTICLE 95)

En vertu de l'accord avec la Société canadienne d'hypothèques et de logement, les paiements d'aide fédérale excédentaires reçus peuvent être conservés dans un fonds de subventions excédentaires dont le solde ne doit pas dépasser 500 \$ par logement, plus les intérêts. Les fonds de cette réserve doivent être déposés dans un compte de banque distinct et/ou investis uniquement dans des comptes et instruments assurés par la Société d'assurance-dépôts du Canada ou placés de toute autre façon que la Société canadienne d'hypothèques et de logement peut approuver de temps à autre.

Les fonds de ce compte ne doivent servir qu'à combler la différence entre le montant maximal de l'aide fédérale et les besoins futurs de subvention des occupants soumis à une vérification du revenu. Les retraits sont imputés à l'intérêt d'abord, puis au principal. Lorsque le solde du fonds a atteint le maximum de 500 \$ par logement, un montant représentant jusqu'à 10 % de l'aide excédentaire pendant un exercice peut être viré à d'autres ensembles appartenant à l'emprunteur et ayant besoin d'aide supplémentaire, à condition qu'ils soient aidés dans le cadre du même programme.

17. RÉSERVE DE REMPLACEMENT (ARTICLE 95)

En vertu de l'accord avec la Société canadienne d'hypothèques et de logement, un montant annuel par logement doit être porté au crédit du compte de la réserve de remplacement, plus les intérêts. Ces fonds et les intérêts cumulés doivent être placés dans un compte de banque distinct et/ou investis uniquement dans des comptes ou instruments assurés par la Société d'assurance-dépôts du Canada ou placés de toute autre façon que la Société canadienne d'hypothèques et de logement peut approuver de temps à autre. Toute utilisation des fonds du compte doit être approuvée par la Société canadienne d'hypothèques et de logement. Les retraits sont imputés à l'intérêt d'abord, puis au principal.

	2014	2013
	\$	\$
Solde au début	619 943	530 092
Plus :		
Ajustement de la SCHL	(112 164)	34 473
Allocation de l'exercice	57 095	55 378
Moins :		
Retrait de la réserve de remplacement	-	-
Solde à la fin	564 874	619 943

CONSEIL DE LA PREMIÈRE NATION ABITIBIWINNI

Notes complémentaires

Exercice terminé le 31 mars 2014

18. RÉSERVE DE REMPLACEMENT DE BIENS DE SANTÉ

	Réserve pour remplacement de biens \$	Provision évaluation quinquennale \$	2014 \$	2013 \$
Solde au début	174 214	13 708	187 922	187 922
Allocation de l'exercice	-	-	-	-
Solde à la fin	174 214	13 708	187 922	187 922

19. RÉGIME DE RETRAITE

La Première Nation maintient un régime de retraite à prestations déterminées pour l'ensemble de ses employés. Le régime est administré par le Régime des Bénéfices Autochtone. Les contributions pour les autochtones sont de 6,25 % de la masse salariale brute auxquelles l'employeur contribue pour 1,82 fois ce pourcentage. Pour les non autochtones, les contributions sont de 4,6 % de la masse salariale brute auxquelles l'employeur contribue pour 1,82 fois ce pourcentage. Enfin, pour les autochtones membres du service de police, les contributions sont de 8,5 % de la masse salariale brute auxquelles l'employeur contribue pour 2 fois ce pourcentage.

Le montant total des frais de pension comptabilisés à titre de dépense au cours de l'exercice est de 284 987 \$ (280 100 \$ en 2013).

20. ÉVENTUALITÉS

La Première Nation a assumé une responsabilité éventuelle par l'endossement d'un emprunt hypothécaire de la société Gazonord inc. pour un montant de 250 000 \$. Le solde de cet emprunt au 31 mars 2014 est de 64 348 \$ (92 133 \$ en 2013). De plus, la Première Nation assume une responsabilité de deuxième rang, le premier étant assumé par Investissement Québec, pour un emprunt hypothécaire de 560 000 \$ pour le Centre de la Petite Enfance Mokaam. Le solde de cet emprunt au 31 mars 2014 est de 233 240 \$ (270 584 \$ en 2013).

Toute perte pour ces éventualités, dont le montant ne peut présentement être déterminé, serait imputée aux résultats de l'exercice alors en cours.

CONSEIL DE LA PREMIÈRE NATION ABITIBIWINNI

Notes complémentaires

Exercice terminé le 31 mars 2014

21. INSTRUMENTS FINANCIERS

Justes valeurs

Les justes valeurs des débiteurs, de l'encaisse et dépôts assujettis à des restrictions, du découvert bancaire, de l'emprunt bancaire, des créditeurs et charges à payer et des contributions à rembourser correspondent approximativement à leur valeur comptable en raison de leur échéance à court terme.

La juste valeur de la dette à long terme est déterminée au moyen de la valeur actualisée des flux monétaires futurs en vertu des accords de financement actuels, selon le taux d'intérêts que le Conseil de la Première Nation Abitibiwinni estime pouvoir obtenir actuellement pour des emprunts comportant des conditions et des échéances semblables. La juste valeur de la dette à long terme s'élève approximativement à 3 728 374 \$ au 31 mars 2014 (2 591 717 \$ en 2013).

La juste valeur des prêts P.A.R.E.L et celle de l'emprunt du fonds de bande n'ont pas pu être déterminées, car ceux-ci ne portent pas intérêts ou leur date d'échéance n'est pas fixée.

22. RECLASSEMENT

Pour fins de comparaison avec celles de l'exercice courant, certaines données de l'exercice précédent ont été regroupées et reclassées.

CONSEIL DE LA PREMIÈRE NATION ABITIBIWINNI

Notes complémentaires

Exercice terminé le 31 mars 2014

23. INFORMATION SECTORIELLE

	Gouvernement		Administration	
	2014	2013	2014	2013
Revenus :				
Transferts gouvernement fédéral	-	-	528 225	607 083
Transferts gouvernement provincial	-	-	-	-
Autres revenus	186 125	185 140	311 800	322 731
Total revenus	186 125	185 140	840 025	929 814
Dépenses :				
Salaires et avantages sociaux	301 042	308 704	453 138	410 389
Remboursement de la dette	-	-	20 594	20 675
Amortissement	46 030	48 102	116 201	121 722
Autres dépenses	126 075	124 892	612 214	482 179
Total dépenses	473 147	481 698	1 202 147	1 034 965
Surplus (déficit) annuel	(287 022)	(296 558)	(362 122)	(105 151)

CONSEIL DE LA PREMIÈRE NATION ABITIBIWINNI

Notes complémentaires

Exercice terminé le 31 mars 2014

23. INFORMATION SECTORIELLE (suite)

	Développement des ressources humaines		Éducation	
	2014	2013	2014	2013
Revenus :				
Transferts gouvernement fédéral	-	-	1 776 222	1 678 202
Transferts gouvernement provincial	-	-	-	-
Autres revenus	247 929	149 571	558 690	528 170
Total revenus	247 929	149 571	2 334 912	2 206 372
Dépenses :				
Salaires et avantages sociaux	143 920	107 076	1 294 708	1 156 106
Remboursement de la dette	-	-	-	-
Amortissement	-	-	61 028	63 550
Autres dépenses	71 446	33 747	893 799	924 933
Total dépenses	215 366	140 823	2 249 535	2 144 589
Surplus (déficit) annuel	32 563	8 748	85 377	61 783
	Santé		Travaux publics	
	2014	2013	2014	2013
Revenus :				
Transferts gouvernement fédéral	1 622 541	1 361 050	753 622	1 024 094
Transferts gouvernement provincial	-	-	-	-
Autres revenus	288 655	245 917	252 530	290 809
Total revenus	1 911 196	1 606 967	1 006 152	1 314 903
Dépenses :				
Salaires et avantages sociaux	922 308	861 821	352 057	362 232
Remboursement de la dette	-	-	-	-
Amortissement	127 548	134 226	190 101	147 221
Autres dépenses	837 963	637 114	405 097	561 429
Total dépenses	1 887 819	1 633 161	947 255	1 070 882
Surplus (déficit) annuel	23 377	(26 194)	58 897	244 021

CONSEIL DE LA PREMIÈRE NATION ABITIBIWINNI

Notes complémentaires

Exercice terminé le 31 mars 2014

23. INFORMATION SECTORIELLE (suite)

	Assistance sociale		Développement économique	
	2014	2013	2014	2013
Revenus :				
Transferts gouvernement fédéral	1 047 426	1 028 289	109 986	107 976
Transferts gouvernement provincial	-	-	6 157	15 316
Autres revenus	(35 319)	(32 109)	(6 605)	82 525
Total revenus	1 012 107	996 180	109 538	205 817
Dépenses :				
Salaires et avantages sociaux	214 470	205 879	55 546	86 965
Remboursement de la dette	-	-	-	-
Amortissement	-	-	79 182	83 218
Autres dépenses	629 771	721 959	50 343	27 017
Total dépenses	844 241	927 838	185 071	197 200
Surplus (déficit) annuel	167 866	68 342	(75 533)	8 617
	Sécurité publique		Habitation	
	2014	2013	2014	2013
Revenus :				
Transferts gouvernement fédéral	228 953	174 489	372 511	348 151
Transferts gouvernement provincial	211 340	161 066	-	-
Autres revenus	80 009	-	1 508 924	422 054
Total revenus	520 302	335 555	1 881 435	770 205
Dépenses :				
Salaires et avantages sociaux	355 669	287 595	133 129	121 464
Remboursement de la dette	10 000	15 000	261 296	277 102
Amortissement	17 623	17 560	394 409	389 867
Autres dépenses	107 615	95 800	180 561	264 857
Total dépenses	490 907	415 955	969 395	1 053 290
Surplus (déficit) annuel	29 395	(80 400)	912 040	(283 085)

CONSEIL DE LA PREMIÈRE NATION ABITIBIWINNI

Notes complémentaires

Exercice terminé le 31 mars 2014

23. INFORMATION SECTORIELLE (suite)

	Culture, Patrimoine et Territoire		Autres	
	2014	2013	2014	2013
Revenus :				
Transferts gouvernement fédéral	-	6 483	126 223	127 940
Transferts gouvernement provincial	177 000	124 000	74 675	27 000
Autres revenus	23 989	53 391	4 583 689	244 844
Total revenus	200 989	183 874	4 784 587	399 784

Dépenses :

Salaires et avantages sociaux	195 043	270 874	361 619	176 895
Remboursement de la dette	-	-	4 908	-
Amortissement	7 939	9 924	16 554	7 983
Autres dépenses	70 908	113 762	4 654 781	241 792
Total dépenses	273 890	394 560	5 037 862	426 670
Surplus (déficit) annuel	(72 901)	(210 686)	(253 275)	(26 886)

	Transfert aux acquisitions d'immobilisations		Total	
	2014	2013	2014	2013
Revenus :				
Transferts gouvernement fédéral	-	-	6 565 709	6 463 757
Transferts gouvernement provincial	-	-	469 172	327 382
Autres revenus	-	-	8 000 416	2 493 043
Transfert acquisition immobilisations	(1 927 492)	(580 811)	(1 927 492)	(580 811)
Total Revenus	(1 927 492)	(580 811)	13 107 805	8 703 371

Dépenses :

Salaires et avantages sociaux	-	-	4 782 649	4 356 000
Remboursement de la dette	-	-	296 798	312 777
Amortissement	-	-	1 056 615	1 023 373
Autres dépenses	-	-	8 640 573	4 229 481
Total dépenses	-	-	14 776 635	9 921 631
Surplus (déficit) annuel	(1 927 492)	(580 811)	(1 668 830)	(1 218 260)